

COMMUNIQUE DE PRESSE

Demain, tous allergiques sans allergologues ?

Réforme des études médicales : les professionnels alertent sur la future disparition de l'offre de soins en allergologie

1 Français sur 3 souffre d'une ou plusieurs allergies, un chiffre en constante augmentation sous l'effet de l'évolution de nos modes de vie et de la pollution. En dépit de la prise de conscience d'agir en faveur de la santé environnementale, les réformes des études médicales en cours n'ont pas mis ce problème de santé publique à leur agenda. Le Syndicat français des allergologues (Syfal) tire donc la sonnette d'alarme et demande que l'expertise en allergologie soit préservée et renforcée afin de permettre la prise en charge des patients allergiques, chaque jour plus nombreux.

Fin 2015, la COP21 a permis une prise de conscience des effets négatifs du changement climatique sur la santé. En 40 ans, la proportion de personnes allergiques a ainsi été multipliée par 5, touchant aujourd'hui près de 18 millions de Français. Or, contrairement aux idées reçues, les allergies sont des maladies complexes, avec un potentiel évolutif, et peuvent être graves voire mortelles. Une centaine de personnes meurt ainsi, chaque année, des suites d'une allergie alimentaire ou allergie aux venins. Les allergies représentent également un coût important pour la collectivité, estimé à 1,6 milliard d'euros pour la seule rhinite allergique.

L'allergologue est le seul professionnel de santé capable de diagnostiquer et d'évaluer la nature et la sévérité de l'allergie, ainsi que les besoins des patients, grâce à sa formation transversale en allergologie. Ils sont aujourd'hui peu nombreux – 1 praticien pour 15 000 patients. Mais les réformes en cours, loin d'augmenter le nombre d'allergologues, ont pour conséquence de le diminuer.

Il est donc urgent que la commission en charge de la réforme du 3^e cycle des études médicales (CNEMMOP) prenne en considération cette « maladie de civilisation » qu'est l'allergie. Le Syfal demande que l'allergologie devienne une spécialité grâce à la mise en place d'un DES (diplôme d'études spécialisées) d'allergologie, une formation diplômante obtenue à la suite d'un cycle d'internat. Sans cette disposition, la spécialité d'allergologie disparaîtra dans le cadre des études de médecine, et les allergologues n'existeront plus d'ici 15 ans.

Pour le Dr Isabelle Bossé, présidente du Syfal, « *il serait totalement paradoxal qu'aux lendemains de la COP21 et de la mobilisation qu'elle a engendrée, la santé environnementale ne constitue pas une priorité. Les réformes en cours des études médicales pourraient engendrer la disparition des médecins allergologues et ainsi mettre en danger les patients allergiques, chaque jour plus nombreux. Nous souhaitons que le gouvernement intervienne pour renforcer l'allergologie et permettre ainsi une prise en charge de qualité des patients allergiques* ».

À propos du Syfal :

Le Syndicat français des allergologues est l'instance représentative des médecins allergologues, qu'ils exercent en libéral ou dans le cadre hospitalier. Le Syfal fait entendre la voix des allergologues auprès des instances professionnelles et des pouvoirs publics. Il s'engage également en faveur de l'amélioration de l'information sur les allergies, qui touchent aujourd'hui près d'un tiers de la population.

Contacts :

Vanessa Hendou : 01 49 09 25 27 / vanessa.hendou@tbwa-corporate.com

Marine Gossa : 01 49 09 25 69 / marine.gossa@tbwa-corporate.com